

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
6 JUIN 2018

Le six juin deux mil dix huit, à 20 heures 30, le Conseil municipal de la commune de CRAS, dûment convoqué s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Nicole DI MARIA, Maire.

Date de la convocation : 25 mai 2018

Etaient présents : DI MARIA Nicole –MARTOIA Guido – CHEVAL Bénédicte – CHARRIN Andrée – DELACOUR Jean-Marie – DEPLANTES Françoise GUILLERME Sandra – MATT Alexandre.

Etaient représentés : WATRE Didier

Absent(s) excusé(s) : WATRE Didier – VEYRET Gérard – CROS Geneviève

A (ont) été nommé(e) (s) secrétaire(s). CHEVAL Bénédicte

Madame le Maire donne lecture de l'ordre du jour du conseil municipal et demande la validation du dernier compte rendu.
Madame le Maire demande l'autorisation de rajouter une délibération.

2018-18 : ÉTUDE ET DEVIS « FERMETURE DE L'ESPACE COMMUNAL » :

Madame le Maire informe le conseil que la commune doit sécuriser l'espace communal, situé route des Ecoles en installant un portail et un mur de clôture suite à des intrusions. Des devis ont été soumis à la collectivité pour l'étude et les travaux de ce projet. Le conseil municipal après consultation des éléments présentés retient l'étude de l'architecte pour un montant de 150.00€ ht, le devis travaux pour un montant de 7381.40€ ht et le devis travaux de canalisation des eaux pluviales de 2200.00€.

2018-19 : DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE :

Madame le Maire présente au Conseil Municipal le dossier d'étude pour les aménagements nécessaires à la sécurisation de l'espace communal situé route des Ecoles. Le montant du projet s'élève à 9881.40 € en totalité (l'étude de l'architecte : 150.00€ HT et les travaux clôture et traitement des eaux pluviales : 9731.40€ HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité de solliciter une subvention auprès du Département de L'Isère pour ces travaux.

2018-20 : DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT ET D'UN DÉLÉGUÉ AUPRÈS DE SAINT-MARCELLIN VERCORS ISÈRE COMMUNAUTÉ : GROUPEMENT DE COMMANDES : VÉRIFICATIONS PÉRIODIQUES D'INSTALLATIONS TECHNIQUES, DE MOYENS DE SECOURS ET D'INCENDIE, D'AIRES DE JEUX, EQUIPEMENTS SPORTIFS

Madame le Maire rappelle aux membres du conseil municipal qu'une délibération avait été prise le 25 septembre 2017 (2017-37) concernant le groupement de commandes pour mise en œuvre des entretiens périodiques d'un certain nombre d'installations avec la Communauté de Saint-Marcellin Vercors Isère et la commune de Saint-Marcellin. Suite à ce regroupement, il est nécessaire de procéder à la désignation d'un représentant et d'un délégué pour représenter la commune à SMVIC et à la commune de St Marcellin. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a désigné comme suit les représentants auprès de SMVIC et de la ville de St Marcellin concernant le marché « groupement de commandes vérifications périodiques des installations techniques des bâtiments recevant du public, liés aux moyens de lutte contre l'incendie, aux aires de jeux et équipements sportifs.

Membre Titulaire : Jean-Marie DELACOUR - Membre suppléant : Guido MARTOIA.

2018-21 : PLAN DE SURVEILLANCE ET ANALYSE DE LA QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS MUTUALISATION DE L'ÉTUDE AVEC LA COMMUNE DE SAINT-MARCELLIN :

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal qu'une loi portant engagement national pour l'environnement a rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans certains établissements recevant du public sensible. Cette obligation s'applique notamment aux établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans (crèches, halte-garderie, jardins d'enfants, centres de loisirs établissements d'enseignement ou de formation professionnelle du premier degré et second degré (collèges, lycées, etc..). Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté souhaite engager une consultation concernant les bâtiments non encore diagnostiqués. La Communauté de Commune propose aux communes de son territoire de s'associer à cette consultation. Le conseil après en avoir délibéré, valide cette proposition de mutualisation.

2018-22 : ADHESION A LA MISSION EXPERIMENTALE DE MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE CDG38

Madame le Maire expose la loi de modernisation de la justice du XXIème siècle du 18 novembre 2016 qui a prévu, jusqu'en novembre 2020, l'expérimentation d'une procédure de médiation préalable obligatoire dans certains contentieux qui intéressent la fonction publique. Pour la fonction publique territoriale, cette mission de médiation revient au Centre de gestion de l'Isère qui s'est positionné pour être médiateur auprès des collectivités et établissements du département et leurs agents. Vu le projet de convention d'adhésion à la mission expérimentale de médiation préalable obligatoire, le Conseil, après en avoir délibéré approuve l'adhésion à la mission expérimentale de médiation préalable obligatoire.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
6 JUIN 2018

QUESTIONS DIVERSES :

- **Convention déneigement avec le Département :** celle-ci sera renouvelée. La commune peut intervenir en cas de neige sur les routes RD 153 et 201.

- **Plan canicule :**

- **ADMR :** L'assemblée Générale aura lieu le 12 juin à la salle des fêtes de VINAY, Madame le Maire ainsi que Madame CHARRIN (conseillère) ne seront pas présentes. Un temps de rencontre avec le Président de l'ADMR aura lieu à CRAS, début juillet.

- **Divers travaux :** Voirie : il est prévu de réaliser des emplois sur le chemin de la Perola et à l'entrée du chemin de Muzias. Nicole demande de consulter le Conseil Départemental pour les aménagements sécurité sur la route traversant le village. Aménagement du terrain face à la mairie.

- des pistes pour les cages (acier chez Poma ou cages sur un catalogue) et 2 bancs (vu Passiflore pour des bancs en palettes ou autre solution)

1. L'animation de la ludothèque intercommunale « LUDOTOUR » a été demandée et pourrait intervenir le vendredi 23/11/2018 de 16 à 22h.
2. Salle des Fêtes :
Les travaux d'électricité de la salle des fêtes ont débuté.
La révision de la toiture et du velux sera prévue avant la peinture des extérieurs envisagée en septembre.
Discussion sur l'éventualité de mise en place de caméras réelles et/ou factices devant à la salle des fêtes.
3. Bassin sur la Pérola l'eau passe et creuse sous la structure. Attendre et voir l'évolution.
4. AG du CAUE personne n'ira.
5. Rappel Projet de territoire 07/06/2018 à Vinay. Un compte-rendu sera fait lors d'un prochain conseil municipal.
6. Nicole DM rapporte ce qui a été dit lors d'une réunion Contrat de Rivières concernant notamment « le Plan de Gestion de la ressource en eau ».
7. Aide à la numérotation des rues par des personnes de la poste. Nous avons 21 voies et 198 N°. Le dossier est confié à Jean-Marie car cela aura un lien avec la fibre optique.
8. Un logement reste à louer. Une demande a été reçue et est acceptée. Sandra assure la visite, la rédaction du bail et les formalités.
9. PLU avancement du projet par 3 élus à adresser à Mme JANET.

la séance est levée à 23 heures 15.

Le Maire,
Nicole DI MARIA


